



MUNICIPALITÉ DE TRIENT
1929 TRIENT

A V I S

Suite à la décision des Chambres fédérales de mettre un terme aux campagnes de vente à prix réduit de pommes et pommes de terre de table en raison des trop nombreux frais qu'elles engendraient, le conseil municipal a décidé dans sa séance du 24 septembre 2018 de poursuivre les deux campagnes aux conditions suivantes :

- ◇ Sac de pommes de terre de 25 Kg « Agria » à Fr. 22.—
- ◇ Sac de pommes de terre de 30 Kg « Charlotte » à Fr. 25.—

- ◇ Carton de pommes de 10 Kg « Golden », « Gala », « Antarès », « Boskoop » et « Belchard » à Fr. 11.—

◇ **JUS DE FRUITS**

- **Nectar abricots**
 - carton 6 x 1 litre à Fr. 27.—
 - carton 24 x 25 centilitres à Fr. 53.—

- **Nectar poires Williams**
 - carton 6 x 1 litre à Fr. 27.—
 - carton 24 x 25 centilitres à Fr. 53.—

- **Nectar fraises**
 - carton 24 x 25 centilitres à Fr. 65.—

- **Jus de pommes**
 - Box 5 litres à Fr. 12.—
 - carton 6 x 1 litre à Fr. 17.—
 - carton 24 x 25 centilitres à Fr. 41.—

Les personnes domiciliées et faisant ménage ont droit à deux sacs de pommes de terre et deux cartons de pommes par personne. Pas de limite pour les jus.

Les commandes sont faites par téléphone au No 027 722 21 05, ou par mail : info@trient.ch jusqu'au **mercredi 16 octobre 2024** dernier délai.

L'administration communale

Trient, le 16 septembre 2024